

Communiqué de presse

Rennes, le 19/12/2023

Bilan 2022 et 2023 du programme régional ECOD'O et perspectives 2024

Ce mardi 19 décembre, la CCI Bretagne et l'ensemble des partenaires* du dispositif ECOD'O présentaient le bilan des saisons 2022 et 2023. Ce programme régional aide les industriels et les professionnels du tourisme à réduire leur consommation d'eau. Après un lancement expérimental dans le Morbihan en 2020, puis sa régionalisation fin 2022, ECOD'O bénéficie de nouveaux financements. En 2024, le nombre d'accompagnements d'entreprises va s'intensifier sur l'ensemble du territoire, sous le pilotage de Bretagne Compétitivité.

ECOD'O est un programme de sensibilisation et d'initiation à des économies d'eau dans les secteurs industriel et touristique. L'idée n'est pas de restreindre les entreprises dans leur développement, mais bien de **les sensibiliser à une bonne et juste utilisation de la ressource en eau**, et de renforcer leur capacité de résilience et d'adaptation face aux impacts du changement climatique.

Depuis son lancement en 2020, 225 entreprises ont été accompagnées sur l'ensemble de la Bretagne dont la moitié dans le Morbihan d'où a été lancé le programme. Ce chiffre tient compte de tous types d'accompagnements. Le plus complet (3 à 4 jours) établit un diagnostic personnalisé des consommations et usages dans les entreprises, identifie les potentiels d'économie d'eau et de REUSE/REUT et enfin rédige un plan d'action. Le programme ECOD'O offre aussi aux entreprises l'opportunité d'être conseillé dans la recherche de solutions de financements pour les projets d'investissement qui découlent du diagnostic. Un guide des bonnes pratiques et des ateliers thématiques sur l'optimisation de la ressource en eau sont également proposés à toutes les entreprises qui le souhaitent.

Baisse significative des consommations brutes

Chaque année, sur la base d'un échantillon d'entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement complet, l'équipe en charge d'ECOD'O analyse la consommation d'eau. Objectif : vérifier que les mesures mises en place portent leur fruit. Initialement, en 2020, l'échantillon de ces entreprises représentait une consommation d'eau cumulée de 7 000 000 de m³ / an. En 2022, cette consommation s'est abaissée de 1 100 000 m³ / an. **L'écart entre les deux années de référence représente une baisse de 16% de leurs consommations brutes.** *« C'est un très bon résultat. Suite aux accompagnements, la majorité des industriels participants au programme se sont équipés ou ont renforcé leurs équipements de relève et de suivi des consommations d'eau, indique Luc Guymare, chargé de mission ECOD'O. Ce suivi de consommation d'eau sera reconduit à l'automne 2024, auprès des entreprises ECOD'O 1 & 2 et y ajoutant bien entendu les entreprises d'ECOD'O 3 (à l'échelle régionale donc). »*

2024 : 100 nouvelles entreprises bénéficiaires

Le programme ECOD'O 4 démarre en janvier 2024 sous le pilotage de Bretagne Compétitivité, par délégation de la CCI Bretagne. De nouveaux partenaires* ont rejoint le programme. **L'objectif de cette saison 4 est d'accompagner 100 nouvelles entreprises** issues de l'industrie et du secteur du tourisme. Renforcée, l'équipe ECOD'O entend aussi multiplier les actions de sensibilisation et le partage des bonnes pratiques auprès du plus grand nombre d'entreprises. Des données liées à l'eau et des études « Boucles Locales » feront notamment l'objet d'ateliers thématiques ou de webinaires.

[Un appel à candidatures est d'ores et déjà en ligne.](#) Toutes les entreprises souhaitant bénéficier d'un accompagnement ECOD'O pour réduire leur consommation d'eau ont jusqu'au 8 janvier 2024 pour faire acte de candidature.

« Pour toutes les entreprises déjà bénéficiaires du programme ECOD'O, le sujet Eau est devenu une véritable préoccupation et un levier significatif à leur développement. Toutes ont en effet élaboré ou engagé des démarches d'économies d'eau. La prise de conscience est réelle et majeure. C'est pourquoi je me réjouis que les équipes des CCI de Bretagne et Bretagne Compétitivité poursuivent et développent ce programme à l'échelle régionale », conclut Jean-Pierre Rivery, Président de la CCI Bretagne.

*

25 PARTENAIRES

- 8 partenaires régionaux (dont 3 privés)



- 17 partenaires territoriaux



Contact presse : anne-sophie.onillon@bretagne.cci.fr – 02 99 25 41 19

La CCI Bretagne encadre et soutient les activités des 4 CCI territoriales rattachées et définit une stratégie pour l'ensemble du réseau consulaire régional. Corps intermédiaire, elle représente les **intérêts de 156 000 entreprises bretonnes** auprès des pouvoirs publics et acteurs économiques régionaux.

www.bretagne.cci.fr



Cap Courrouze – 1A rue Louis Braille – Saint-Jacques de la Lande – BP 50514 – 35005 Rennes – 02 99 25 41 41